

Séance du 20 Mars 1942

Présidence : M. Tenaillon, président

Membres présents : Cte et Ctesse de Breda, MM. Barbet-Massin, Cotentin, Fontaine, Grubis, Hémery, Mermet, Mialet, Muller, Mlle Valençon, M. de Valroger, Evilliot.

Excusés : MM. Mourichon, colonel Sutterlin, docteur Hamel, Jacques Philippot.

Le procès-verbal de la séance du 20 janvier est lu et adopté.

Admission de MM. Bitterlin, commandant Levert, colonel Collet, Hugues Mialet, Mlle Hélène Valençon, Mme Odette Cazeneuve, MM. H. François, André Guillaume, docteur André Hamel.

PRESENTATION DE MEMBRES TITULAIRES

M. Michel Mourichon, présenté par MM. Ladan Bockery et Jacques Mourichon.

Capitaine Paul Sannois, 11, rue des Domeliers, à Compiègne, présenté par MM. Mestre et Mourichon.

M. Marcel Moreau, directeur de la Sucrerie de Monchy-Humières(Oise), présenté par MM. Hémery et Mestre.

✱

COMMUNICATIONS

M. TENAILLON

« Heur et malheur d'une noble famille normande à la fin du XVIII^e siècle »

M. Tenaillon, à l'aide de lettres et de documents originaux de la fin du XVIII^e siècle, nous présente la vie d'une famille noble de Normandie. Il nous dit les maladies et les deuils qui frappent dans leurs enfants le marquis et la marquise de Courcelles, et produit les consultations de médecins et les ordonnances nécessitées par les maladies. Il expose les différends qui se produisent entre époux et lit la liste curieuse des griefs que fait valoir le marquis de Courcelles pour se séparer de la marquise.

Puis, après la mort de Mme de Courcelles, en 1793, ce sont les revendications de la seule fille survivante des époux de Courcelles pour rentrer dans les biens de son père qui a été porté sur la liste des émigrés.

On se rend compte, qu'alors comme aujourd'hui, les réglementations étaient sujet à bien des vicissitudes.

Bien des détails historiques intéressants ou des curiosités de mœurs anciennes paraissent dans plusieurs de ces lettres.

M. Hémery continue la lecture de son importante étude sur les seigneurs de Monchy.

Après être restée près de trois siècles en la possession de la famille de Roye, la seigneurie de Monchy passa dans les mains de Guillaume de Flavy par suite dit-on, de son mariage avec une demoiselle de Roye.

Ses successeurs furent d'abord son fils, Charlot de Flavy, mort jeune, puis Hector de Flavy, enfin, Thibault de Flavy, qui donna sa terre de Monchy en 1498 à son petit neveu Jean de Humières.

L'église du village, qui avait été détruite par les Bourguignons vers 1429, fut relevée de ses ruines cinquante ans plus tard, et consacrée en 1487 par Pierre, évêque de Nazareth, délégué à cette cérémonie par l'évêque de Beauvais.

Par ordre du Roi, une assemblée régionale des délégués des paroisses de l'Élection de Compiègne, se tint en cette ville le 27 juillet 1491, pour nommer un représentant chargé d'étudier l'importante question de la répartition de la taille, impôt qui pesait lourdement sur le peuple. Monchy était représenté par Jean Coppin, Jean Le Vasseur et Regnault Guillebert.

La famille de Humières devait posséder Monchy pendant plus de deux siècles, au cours desquels elle joua un rôle important dans notre histoire.

Séance du 20 Mai 1942

Présidence : M. Tenaillon, président

Membres présents : Cte et ctesse de Breda, Colonel Codevelle, colonel Collet, MM. Cotentin, Evillion, Fontaine, Hémery, Henry d'Aulnois, L'Ourson, Muller, Paté, Robiquet, colonel Sutterlin.

Excusés : MM. Mourichon, Mialet, Grubis, Gresset, Mestre, Mlle Valençon.

Le procès-verbal de la séance du 20 mars est lu et adopté.

Admission de MM. Michel Mourichon, capitaine Paul Sonnois, Marcel Moreau.

PRESENTATION DE MEMBRES TITULAIRES

M. Boningre Daniel, 40, avenue de l'Armistice, à Compiègne, présenté par MM. Mestre et Tenaillon.

M. Tonnellier Raphaël, conservateur honoraire des Hypothèques, 38, rue des Réservoirs, à Compiègne, présenté par MM. Paté et Mestre.